

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 3

Vorwort: Quelles stratégies pour quelles associations?
Autor: Zweifel, Ueli

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelles stratégies pour quelles associations?

A un état de droit convient ... un territoire, un peuple, un pouvoir qui promulgue des lois et se soucie de leur respect tout en exerçant la justice. Les médias sont le quatrième pouvoir de l'Etat comme on se plaît souvent à le dire. Ces principes de base ne s'appliquent pas uniquement à l'Etat mais à toute forme de collectivité humaine, des communes à la nation en passant par les cantons pour aboutir à une communauté internationale d'Etats. Ils devraient aussi trouver une application – avec quelques restrictions toutefois – dans les organisations et dans les associations agricoles notamment. Et même si leur validité est assurée, ils n'en demeurent pas moins exposés aux mutations de notre époque et impliquent une actualisation permanente et rapide.

Aussi, pour conserver les aptitudes à négocier et rester à la hauteur des forces qui régissent les marchés modernes, les fédérations coopératives se sont donné, avec la «fenaco», de nouvelles structures. Tout de même, certaines fédérations isolées revendentiquent leur indépendance et misent sur leur enracinement régional. L'Union Suisse des Paysans, ses sections cantonales et un certain nombre d'organisations spécifiques orientées vers la production et l'écoulement des produits sont en train d'analyser leurs structures avec, pour objectif, leur intégration dans un concept général. Ainsi elles espèrent mieux réagir et agir, tout en tenant compte des profonds changements qui surviennent dans les domaines politiques, économiques, écologiques. Une contribution obligatoire et un nouveau journal, le «Bauernzeitung» de l'USP précisent ces buts.

Le sujet qui nous tient à cœur – aurait-on pu s'en douter ! – est l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Bien qu'elle ne soit pas touchée directement par la réorganisation de l'USP, elle tient à intensifier ses bonnes relations – qui existent de longue date – avec l'association faîtière. D'autre part, la flexibilité et l'indépendance de la «petite» ASETA et de ses 35 000 membres permet dans bien des cas de représenter les intérêts de l'agriculture (comme elle le fait depuis longtemps déjà dans la circulation routière). De par les prestations qu'elle fournit, l'ASETA, ses sections cantonales et ses centres de cours ont l'avantage de disposer de structures clairement établies que lui assurent la proximité de ses membres et le prélèvement régulier des cotisations (voir p. 4). De plus, le Comité directeur et l'Assemblée des délégués ont su souligner l'importance du périodique de l'Association et ont pris des mesures concrètes en libérant un montant important pour couvrir les frais d'impression et d'envois qui ne cessent d'augmenter. Il serait présomptueux de dire que Technique Agricole/Schweizer Landtechnik sont une quatrième force! Néanmoins, ces périodiques ménagent un espace à tout un éventail de thèmes dont les «matières premières renouvelables» (p. 6), malgré leur caractère impondérable, sont l'une des clefs de la politique qui assurera travail et rendement à l'agriculture, comme l'évoque le président central de l'ASETA et conseiller aux Etats, Hans Uhlmann (interview p. 5)

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	1
Actualités	2
SVLT/ASETA	
– Contrôles antipollution	3
– Cotisation 1994	4
TA-spécial	
– Matières premières renouvelables	
• Interview avec Hans Uhlmann, président central	5
• Vue d'ensemble	6
Nouvelles des sections	
– Jura: assemblée générale tests pour freins hydrauliques	9 10
– Vaud: catégorie G	10
Technique des champs	
– Travail primaire du sol	12
– Stratégies de lutte contre les mauvaises herbes	17
Historique	
– Des hommes d'église encouragent la technique agricole	22
Revue des produits	21, 24
Impressum	15

Page de couverture:

Si, comparée aux travaux manuels pénibles, la mécanisation multiplie par cent la force de frappe ceci n'est pas sans conséquences sur les sols arables et leur fécondité. Que se passe-t-il lorsque de lourdes charges pèsent sur le sol? Peter Schwab, collaborateur à la station de recherche agronomique du Reckenholz, le démontre grâce à la maquette qu'il a conçue. Les rouleaux sombres sont plus résistants à la pression et illustrent la couche solide à pores grossiers, en surface. Les rouleaux clairs marquent le préjudice causé par les charges trop lourdes dans les couches plus profondes du sol et démontrent l'avantage des roues jumelées ou des essieux en tandem. Lire à ce sujet l'article de Wolfgang Stury p. 12 sur l'assainissement des sols. Zw.